



Paris, le 2 juillet 2021

Lancement du Guide du mandat participatif de l'AMIF
lors de la 25^e édition du Salon des Maires d'Ile-de-France

L'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF), en partenariat avec l'agence de concertation Palabreo, a présenté lors du Salon 2021 son *Guide du mandat participatif : Quelle place pour la concertation citoyenne tout au long du mandat municipal ?*

Hervé Charnallet, maire d'Orgeval (78) et élu référent de la commission Démocratie locale de l'AMIF, et Marie-Catherine Bernard, directrice de l'agence Palabreo, ont lancé le *Guide du mandat participatif de l'AMIF* destiné aux élus souhaitant instaurer une démarche de participation citoyenne dans leur commune.

L'agence de concertation Palabreo a réalisé en juillet 2020 une étude sur les projets de mandat municipaux, et en a tiré un constat : **les élus d'Ile-de-France sont de plus en plus investis dans la démocratie participative**. Ils ont la volonté d'impliquer davantage les citoyens pour rendre l'action publique locale plus efficace et plus pertinente, et de nouvelles pratiques participatives se développent pour nourrir les projets et politiques publiques. Pour fournir aux élus une méthodologie afin de mener à bien leur démarche, Palabreo s'est associée à l'AMIF pour proposer ce guide pratique.

L'Association des Maires d'Ile-de-France a su apporter à ce guide une **longue expérience de terrain sur tous les territoires**. Qu'il s'agisse de la révision d'un plan de circulation, de l'aménagement d'un nouveau quartier ou encore de la programmation culturelle de la ville, le guide met en avant la nécessité d'écouter ses habitants sans oublier le fondement du système démocratique : la fonction de représentation d'un élu. Une concertation réussie implique ainsi de trouver le « **subtil équilibre entre endosser ses responsabilités d'élus et répondre aux aspirations des citoyens qui souhaitent être davantage associés à la vie locale** » pour Stéphane Beudet, président de l'AMIF.

Ce guide revient sur les fondements de la démocratie participative et ses objectifs, avant d'expliquer pas à pas comment conduire une démarche de concertation, mettre en place un dispositif de démocratie directe, et organiser un mandat municipal participatif. Il est accompagné de fiches pratiques qui aident à une **vision concrète de la manière dont il est possible d'associer les citoyens de sa commune sur des projets divers et variés**.

Retrouvez les événements du Salon de l'AMIF en replay sur la plateforme [AMIF Live](https://amif.live/) : <https://amif.live/>

Contact presse : Émilie Pouch – epouch@amif.asso.fr – 07 88 32 45 14